

J'fais ma part pour l'environnement

Le projet « ***J'fais ma part pour l'environnement*** » vise à soutenir les établissements scolaires dans la concrétisation d'activités écologiques de toutes sortes. Parmi celles-ci, mentionnons la valorisation des matières résiduelles (3RV), l'implantation de composteurs, la sensibilisation aux émissions de gaz à effet (GES), la plantation d'arbres et d'arbustes dans la cour d'école, l'aménagement de frayères, la création ou la restauration d'un sentier pédestre dans le but de mettre en valeur un boisé et ses atouts, la mise en place d'observatoires pour la faune ailée, la création d'un comité environnemental, la conception de vidéos, publicités, dépliants, affiches de sensibilisation, etc. L'objectif attendu de ce projet est de former les jeunes de la région aux principes du développement durable et à éveiller, chez certains d'entre eux, leurs facultés entrepreneuriales à travers différents projets dont ils seront les initiateurs premiers. Nous pensons que cette démarche permettra de les conscientiser aux réalités du milieu et d'en faire des citoyens écoresponsables.



Pour ce faire, le Comité ZIP Alma-Jonquière et le Comité ZIP Saguenay mettront à la disposition des écoles participantes des ressources compétentes pour encadrer les activités, fournir le matériel pédagogique d'appoint, supporter le personnel enseignant et le milieu scolaire et d'effectuer des recherches pour trouver le financement nécessaire pour la réalisation de certaines initiatives particulières.

Ce projet se déroulera sur deux (2) ans, soit d'août 2009 à juin 2011. Cet échéancier a l'avantage de permettre une certaine latitude, et ce, tant dans le choix des écoles participantes que des projets à mettre de l'avant. Nous prévoyons dresser un bilan des résultats de la première année du projet afin d'ajuster, le cas échéant, certains éléments de la démarche initiale.

« J'fais ma part pour l'environnement » est rendu possible grâce à l'aide financière du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) administré par le Regroupement Action Jeunesse (RAJ) 02. De plus, chacun des Comités ZIP injectera un montant forfaitaire afin d'assurer la viabilité financière de l'activité. Cette dernière permettra de garder en région des jeunes ressources compétentes qui pourront communiquer leur savoir et leurs connaissances à travers les différentes étapes de ce projet éducatif.